



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 83540

Texte de la question

M. Jean-Christophe Cambadélis interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville sur les projets de réforme de la géographie prioritaire. Dans un courrier adressé le 30 avril 2010 au Premier ministre, elle a indiqué qu'une vingtaine de simulations avaient été réalisées afin d'appréhender les conséquences en termes de classement et de déclassement de quartiers des critères retenus. Il souhaiterait connaître les conséquences des différents scénarios sur le territoire du 19e arrondissement de Paris.

Texte de la réponse

Le Premier ministre, dans son discours du 25 mai 2010 devant le Conseil national des villes, a souhaité « être en mesure en 2011 de présenter un projet de loi » sur la géographie prioritaire de la politique de la ville, qui s'insère dans « une réforme cohérente et globale qui concerne à la fois le zonage de la politique de la ville, les modalités de contractualisation mais aussi la péréquation et la dotation de solidarité urbaine ». Le Parlement, lorsque ce projet lui sera transmis, sera naturellement destinataire des différents travaux et simulations qui auront guidé les choix du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Cambadélis](#)

Circonscription : Paris (20^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83540

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Politique de la ville

Ministère attributaire : Politique de la ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2010, page 7798

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10942